Diapasôn
MÉDIATION PROFESSIONNELLE

Programme de formation

« Médiation judiciaire »

La médiation judiciaire est un champ d'intervention, pour les médiateurs, qui se professionnalise. Mettre en œuvre des médiations judiciaires nécessite, outre des connaissances juridiques, des compétences spécifiques inhérentes à l'articulation entre la médiation et la procédure judiciaire. Par ailleurs, l'inscription sur les listes de cour d'appel implique de répondre à des critères qui se renforcent au fil du temps.

Le parcours de formation « Médiations judicaires » répond à l'ensemble des exigences permettant à la fois d'être inscrit sur les listes de cour d'appel, et aussi d'être efficient dans la prise en charge des dossiers confiés par les magistrats.

Juin 2026

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre aux participants de déposer un dossier en vue de leur inscription sur une liste de médiateurs d'une cour d'appel, puis d'intervenir dans ce champ spécifique en réponse aux injonctions des magistrats.

Après avoir suivi l'ensemble du programme, les participants seront en mesure de :

- Traiter les ordonnances d'injonction de rencontrer un médiateur pour information, émanant des magistrats ;
- Dérouler des processus de médiation conformément au cadre juridique, au formalisme, à l'éthique et à la déontologique de la médiation judiciaire, en lien avec les différents acteurs, magistrats, greffes, avocats, parties prenantes ;
- Constituer un dossier en vue d'être inscrit sur les listes de médiateurs des cours d'appel et développer l'activité de médiateur de justice.

La formation « Médiation judiciaire » ouvre sur la certification « Conduire des processus de médiations judiciaires en étant inscrit auprès d'une cour d'appel ».

Modalités pédagogiques

Ce programme de formation comprend deux modalités pédagogiques : des activités en autonomie sur la plateforme LMS de Diapason et des sessions collectives avec un formateur.

Le volume total de la formation est de 4 jours, soit 28 heures.

Le parcours est le suivant :

- Une 1ère journée d'apprentissage en autonomie et sur des temps choisis dans le LMS de Diapason, pour acquérir les connaissances de base ;
- Deux journées collectives en présentiel ou en distanciel avec le formateur, pour consolider les connaissances et les mettre en pratique ;
- Une 4ème journée d'apprentissage en autonomie et sur des temps choisis dans le LMS de Diapason, pour approfondir les compétences et préparer la certification.

À l'issue de la formation, les participants passent devant le jury de certification.

Programme détaillé

Le déroulement du programme est progressif, alternant des contenus théoriques et des exercices pratiques.

Il s'articule autour de 9 thèmes :

Structure :

1. Le système judiciaire français ;
2. Le cadre légal de la médiation judiciaire et le vocabulaire juridique ;
3. La procédure judiciaire dans laquelle s'inscrit la médiation ;
4. Le cadre spécifique de la médiation administrative ;
5. Droits, obligations, éthique et déontologie du médiateur de justice ;
6. La démarche d'accréditation par la cour d'appel et la prestation de serment ;
7. L'activité professionnelle des médiateurs de justice ;
8. L'adaptation liées aux personnes présentant des spécificités ;
9. Les outils numériques de la médiation judiciaire.

Prérequis

Les participants maîtrisent le français, langue dans laquelle est dispensée la formation.

Ils disposent d'une formation, certification ou expérience en médiation, idéalement pour un volume de 200 heures ou équivalent.

Un entretien d'évaluation du besoin est réalisé en amont de la formation, soit individuellement, soit avec le commanditaire de la formation.

Public visé

La formation s'adresse aux médiateurs professionnels souhaitant exercer des activités de médiation judiciaire.

Modalités d'évaluation

Les connaissances des participants font l'objet d'une première évaluation en début de formation, sur la plateforme LMS de Diapason lors de la première journée en autonomie.

Puis l'atteinte des objectifs est évaluée au travers d'activités réalisées sur la plateforme LMS de Diapason, lors de la dernière journée en autonomie.

Chaque participant reçoit un certificat de réalisation, à l'issue de la formation. En cas de réussite aux tests de validation, il reçoit également la certification « Conduire des processus de médiations judiciaires en étant inscrit auprès d'une cour d'appel ».

Modalités pratiques et prix

Le prix de la formation est de 1 450 euros par personne, certification incluse. Pour une formation intra, merci de nous contacter : contact@diapason-mediation.fr

La formation peut commencer dès la signature de la convention, selon le calendrier de démarrage des sessions indiqué sur le site de Diapason. Pour toute information supplémentaire ou demande particulière, merci de nous contacter.

Les sessions en distanciel nécessitent une caméra, un micro, un dispositif de sortie audio et une connexion internet de bonne qualité.

Modalités Personnes en Situation de Handicap (PSH)

L'entretien préalable avec un interlocuteur de Diapason permettra d'évaluer la possibilité et les modalités d'adaptation de la formation aux éventuelles caractéristiques PSH des participants.

Contacter le référent PSH : referent-psh@diapason-mediation.fr

Formateurs

L'équipe des formateurs de Diapason est constituée de médiateurs professionnels, praticiens, consultants et formateurs expérimentés.